Document généré le 24 avr. 2024 18:52

Liaison

Adoptez un artiste!

Marc Haentjens

Numéro 142, hiver 2008–2009

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1428ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (imprimé)
1923-2381 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Haentjens, M. (2008). Adoptez un artiste! *Liaison*, (142), 17–19.

Tous droits réservés © Les Éditions l'Interligne, 2009

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Adoptez un artiste !

Marc Haentjens

J'ai été longtemps intrigué par cette pancarte qu'on retrouve sur un bon nombre de routes, au Canada et aux États-Unis : « Adopt a Highway ! ». Je me suis souvent demandé ce que cette « adoption » pouvait bien signifier. Bien des fois, au volant de ma voiture, je me suis amusé à imaginer des citoyens prenant charge d'une route traversant leur région. Je les voyais faire les réparations nécessaires, garder la route propre, tondre l'herbe sur les bas-côtés ou ramasser les déchets déversés dans les fossés. D'autres fois, je me disais que le panneau sollicitait plutôt des entreprises pour financer un tronçon de route, 100 mètres, un kilomètre, peut-être plus selon leurs moyens, de la même façon qu'on commandite une activité culturelle ou un festival. J'étais tout de même curieux de savoir comment ce démarchage s'organisait, et qui pouvait bien répondre à cette invitation.

Un jour, je ne sais trop pourquoi, j'ai voulu en avoir le cœur net. Posté devant mon ordinateur, il m'a suffi de taper les trois petits mots Adopt-A-Highway dans la fenêtre de Google pour voir une avalanche d'occurrences (plus de 400 000 au fait) s'afficher sur mon écran. Allant directement à Wikipédia, j'ai alors compris ce qui, pendant une dizaine d'années, m'avait tellement intrigué. J'apprenais que c'est au Texas, au courant des années 1980, qu'un fonctionnaire zélé du ministère des Transports avait eu l'idée de faire appel à des citoyens bénévoles pour nettoyer des sections de routes polluées. Son idée, quelque peu raffinée par la suite puis brillamment « packagée » par un agent d'information inventif, fit rapidement boule de neige aux États-Unis et au Canada.

C'est ainsi qu'on retrouve aujourd'hui un programme Adopt-A-Highway dans pratiquement tous les états américains (49) de même que dans presque toutes les provinces canadiennes, sauf… le Québec où il faudrait peut-être lui trouver une appellation plus francophone ! Le programme tourne habituellement autour des deux mêmes composantes, soit un volet communautaire sollicitant le concours de citoyens ou de groupes bénévoles, et un programme de commandites faisant appel au secteur privé. L'un et l'autre se conjuguent généralement pour assurer au gouvernement une certaine prise en charge, matérielle ou financière, de l'entretien des routes. Et ça marche ! En Ontario, par exemple, le ministère des Transports fait savoir sur son site que, grâce à ce programme, « 583 groupes bénévoles embellissent 2565 km de route, à plusieurs reprises, durant l'année ». D'autres sites dressent également un bilan impressionnant de l'aide fournie et y joignent une longue liste de commanditaires participants.

D'une adoption à une autre

Où m'amène cette histoire, direz-vous ? J'y arrive… L'autre jour, un ami et moi discutions du sort qui attend les artistes quand ils atteignent l'âge où beaucoup de gens (normaux) accèdent à la retraite. Cet ami me rappelait à quel point l'idée de la retraite est totalement incongrue pour bon nombre d'artistes, non seulement parce que leur activité échappe à cette logique (pourquoi un artiste arrêterait-il de créer parce qu'il vient d'avoir 60 ou 65 ans ?), mais aussi, plus prosaïquement, parce que très peu, parmi eux ou elles, ont les moyens à cet âge de cesser de travailler. Contrairement à l'idée populaire (notamment propagée par les Conservateurs) voulant que les artistes soient des gens fortunés (ou « gâtés » !), peu en fait, même parmi ceux et celles qui réussissent le mieux, accumulent au cours de leur carrière des sommes suffisamment importantes pour en mettre une partie de côté. Certains, qui font partie des « vedettes », gagnent sans doute raisonnablement leur vie mais bien loin finalement de ce qu'on peut imaginer, et sans les avantages sociaux dont bénéficient bien des corps de métiers. Combien d'artistes célèbres ont-ils ainsi fini leur vie dans la misère ? Les exemples, on le sait, ne manquent pas…

Cet ami avec qui je conversais me raconta alors qu'au Japon, ce pays empreint d'une grande sagesse, il existe un programme reconnaissant à des artistes le statut de « monuments vivants ». Les artistes qui obtiennent ce statut reçoivent une pension de l'État, sans aucune obligation réciproque, en retour de la contribution qu'ils ont faite à la société. L'état japonais reconnaît donc par là l'obligation de prendre soin de ses artistes et de leur épargner notamment, passé un certain âge, le besoin de se préoccuper de leur situation matérielle. Pourquoi, demandait cet ami, ne pourrait-on pas imaginer une mesure semblable au Canada ? Ne serait-il pas légitime que des artistes qui ont éclairé pendant plus de trente ans notre société

→

par leur travail et par leurs œuvres puissent bénéficier, un jour, des mêmes avantages matériels que bon nombre de concitoyens qui ont eu, à leur différence, un emploi stable et rémunéré ? Nous constations, par contraste, à quel point il est absurde que des artistes établis doivent encore faire des demandes de bourses à des programmes malingres pour espérer recevoir, de temps à autre, une contribution minime de l'État. Tout ça, pour se faire traiter en définitive « d'artistes subventionnés » !

C'est alors (vous l'aurez deviné) que le programme Adopt-A-Highway m'est revenu à la mémoire. N'y aurait-il pas moyen, me dis-je, de transposer cette expérience dans le domaine des arts ? Si l'on trouve le moyen d'adopter des routes (et, même, dernièrement, des rivières), ne pourrait-on pas de la même façon « adopter des artistes » ? La logique qui prévaut dans un cas paraît en effet transférable. Autant nos infrastructures routières sont utiles et justifient que nous en prenions soin, autant les artistes représentent un « actif » essentiel pour la société et, à plus petite échelle, pour une communauté donnée. Cette idée, qu'il reste certes à vendre à une partie de la population, semble tout de même de mieux en mieux acceptée. L'économiste américain Richard Florida en a fait la démonstration. À l'appui de son fameux « indice Bohémien », il a pu démontrer que les villes qui avaient une population importante d'artistes étaient aussi celles où l'on retrouvait les économies les plus dynamiques et les plus créatives[1]. De là, ma conviction qu'une initiative encourageant un meilleur soutien des artistes serait, dans le contexte actuel, certainement bien accueillie par la population et les intervenants concernés.

Une initiative pour les artistes

À quoi pourrait ressembler concrètement cette initiative ? C'est là une question un peu moins évidente et sur laquelle, je l'avoue, j'hésite un peu à m'avancer. Je perçois bien que l'idée d'adoption est un peu piégée et pourrait avoir facilement des relents paternalistes. Je ne voudrais pas, notamment, laisser penser que cette initiative pourrait se substituer aux programmes de financement existants ni couper court aux revendications traditionnelles des artistes. Je me permets tout de même d'y aller de quelques propositions…

L'initiative que j'ai en tête (baptisez-la « Adoptez un artiste ») aurait comme première cible les structures municipales. Elle les inviterait à créer un programme d'adoption permettant de « parrainer » financièrement quelques artistes de façon régulière. Cette contribution pourrait prendre la forme d'un salaire mais aussi d'autres avantages matériels (ex : fourniture de locaux, prêt de services, etc.). Elle ne serait pas liée toutefois à des actions précises. Chaque artiste « adopté » resterait ainsi libre de travailler à son rythme et comme il l'entend. Sa seule présence dans la communauté justifierait l'investissement dont il est l'objet.

Économiquement parlant, cette initiative pourrait bien sûr s'ajuster à la capacité financière de la ville ou du village considéré. Une municipalité comme Ottawa, qui compte près de 17 000 fonctionnaires, devrait être en mesure d'adopter de cette façon plusieurs centaines d'artistes (il suffirait qu'elle investisse 1% de sa masse salariale). Un village de quelques milliers d'âmes, comme mon ancien village de Bourget (Ontario), pourrait se contenter d'en adopter un ou deux. Mais ce serait déjà magnifique de pouvoir dire de tel artiste : « Tu sais, c'est l'artiste de Bourget », comme on associe Gilles Vigneault à Natashquan ou Fred Pellerin à Saint-Elie-de-Caxton.

L'initiative ne devrait pas toutefois se limiter au secteur municipal. Les organismes communautaires et, en premier lieu, les organismes culturels pourraient certainement trouver leur place dans le projet. On peut très bien imaginer, par exemple, un centre culturel « adoptant » lui aussi un ou quelques artistes au moyen de « résidences d'artistes » à plus ou moins long terme. L'idée, qui n'est pas nouvelle, pourrait toutefois prendre une ampleur accrue, si l'on mettait en place un financement durable combinant peut-être des revenus des secteurs public et privé. De même, il serait séduisant d'imaginer les écoles adopter un ou quelques artistes présents dans leur milieu (comme cela se fait ponctuellement, dans le cadre du programme Génie-Arts). Ce serait là notamment une excellente façon de faire le lien culture-éducation et de donner forme dans les faits au concept de la « construction identitaire ». Enfin, rien ne dit que l'entreprise privée ne pourrait pas (comme elle le fait pour les routes) s'engager elle aussi dans certaines communautés à soutenir un nombre déterminé d'artistes, que ce soit directement ou indirectement, en accordant des commandites ou en créant une fondation.

Toutes ces pistes pourraient donc former l'armature d'un programme, qui pourrait, pourquoi pas, être appuyé, au plan logistique et peut-être même financier, par les gouvernements fédéral et provinciaux. Rien n'interdirait non plus que ces deux paliers y aillent, eux aussi, de leurs propres initiatives, pour mettre en place d'autres types d'appuis comme, par exemple, le programme des « monuments vivants » qui est en place au Japon. On pourrait alors imaginer que cette initiative fasse rapidement boule de neige et amène graduellement, comme le programme Adopt-A-Highway a apparemment réussi à le faire, un nombre croissant d'intervenants à y embarquer.

Une belle utopie ?

Les propositions que je lance sont peut-être un peu folles. Il faudrait bien entendu les approfondir pour évaluer leur faisabilité et déterminer comment elles pourraient réussir à interpeller les intervenants concernés (comme les municipalités). Il faudrait également s'assurer qu'elles soient bien comprises et veiller (comme je le suggérais) à ce qu'elles ne servent pas d'échappatoire aux revendications traditionnelles des artistes à l'égard des politiques gouvernementales en place. Je crois cependant qu'elles pourraient déjà changer un peu la façon de considérer les artistes et, pour les artistes, la façon de se sentir partie prenante de la société. Vision utopique, dites-vous ? Peut-être... Mais, comme l'a écrit Théodore Monod, « *L'utopie est simplement ce qui n'a pas encore été essayé !* »[2]. ||

Marc Haentjens a œuvré longtemps comme chercheur, animateur et consultant en matière culturelle au sein de la francophonie canadienne. Il est aujourd'hui directeur du Regroupement des éditeurs canadiens-français (RÉCF).

1 – Richard Florida, *The Rise of Creative Class*, Basic Books, 2002.

2 – Théodore Monod, *Révérence à la vie (Conversations avec Jean-Philippe de Tonnac)*, Grasset, 2000.